



EXTRAIT
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 JANVIER 2019

Election d'un-e représentant-e du Conseil municipal au sein du Conseil de
Fondation pour l'expression associative (statuts de la fondation, art. 9.2.4)
(RCM, art. 130, lettre A)

Est élue :

Mme Ariane ARLOTTI (EàG)

certifié conforme

Le Secrétaire :


Amar Madani

Le Président :


Eric Berliat